

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	40
Nombre de pouvoirs	5
Votants	45

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 080

Séance du 28 juin 2021

INFORMATION DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-et-un le vingt-huit juin à 19h, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 40 présents, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 22 juin 2021.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs BRUNET Guy ; MOINE Michel ; HAGENBACH Nadine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline ; ROUGIER Bernard ; BOUQUET Benjamin ; DUGAUD Isabelle ; LEGER Jean-Luc ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; LABOURIER Dominique ; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; VERONNET Jean-Luc ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMENIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie ; TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Thierry ROGER à Michel MOINE ; Marie-Françoise HAYEZ à Stéphane DUCOURTIOUX ; BAUCULAT Annick à Nadine HAGENBACH ; Elodie MALHOMME à Jean-Luc LEGER et Marie Hélène FOURNET à Renée NICOUX.

ETAIENT ABSENTS : aucun.

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation.

Ainsi, depuis le précédent Conseil, les délibérations suivantes ont été prises par le Bureau :

- 2021/078 : Fixation des tarifs des séjours 2021 des Accueils de Loisirs

- 2021/079 : Fixation du loyer du Bar-restaurant de Saint-Marc à Loubaud

Ainsi, depuis le précédent Conseil, les arrêtés suivants ont été pris par la Présidente :

- 2021/002 portant modification de l'acte constitutif de la régie de recettes du Centre Aquasud
- 2021/003 portant acte de nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant de la régie de recettes du Centre Aquasud

Vu la délibération n°2020-044 portant délégation au Bureau communautaire et à la Présidente,

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de cette information relative aux délibérations prises par le Bureau et aux arrêtés pris par la Présidente dans le cadre de leurs délégations.

Ainsi fait et délibéré le 28 juin 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

- 1 JUL. 2021

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

